



Product Safety Bulletin

Date: June 19, 2007

Product Line: UTV

Bulletin No: 2008-6-02

Subject: Rack and Pinion Assembly

Affected Models/VIN:

2008 Prowler XT vehicles that were shipped to dealers prior to June 7, 2007, and are within the VIN range of 4UF08MPV28T301423 - 4UF08MPV28T301910.

Condition: Internal components within the rack and pinion assembly may have been improperly installed. If this condition should exist, sudden loss of steering may occur.

WARNING

Do not sell, operate, or allow anyone to operate an affected vehicle until the necessary service work has been completed. Loss of steering may result in physical injury or death.

Solution: Remove the existing rack and pinion assembly and return it to Arctic Cat. Arctic Cat will send an appropriate number of replacement rack and pinion assemblies to each dealership that was shipped an affected vehicle. See instructions for removing and installing the rack and pinion assembly included with this bulletin.

Parts: Rack and Pinion Assembly (p/n 0405-246), along with instructions, will be shipped directly to all affected dealerships. Replacement parts will be sent to only those dealerships that were shipped affected vehicles. Your dealership Parts Account will be charged and then credited upon receipt of a Warranty Claim Request form and the return of the existing rack and pinion assembly. Return only the rack and pinion assembly to Arctic Cat. Do not return the left-side and right-side tie rod ends.

■ **NOTE:** Do not place an order for replacement parts. The replacement parts, along with instructions, are being sent to all affected dealerships beginning Monday, June 18.

Warranty: A labor allowance of 0.6 hr will be paid per each affected vehicle for removing and installing the rack and pinion assembly.

■ **NOTE:** Please remember that when submitting a claim, make sure to enter the current mileage of each affected vehicle. In order for Arctic Cat to accurately assess warranty claims, an accurate recording of mileage on vehicles with warranty claims is important.

ATTENTION

To ensure that the necessary service work is completed in a timely manner and that this issue can be resolved, Arctic Cat is requesting that all service work be completed prior to June 19, 2008. All warranty claims directly related to this issue will not be honored after June 19, 2008, without prior approval.





Bulletin de sûreté du produit

Date: Le 19 juin 2007

Ligne de produit : VTU

Numéro de bulletin : 2008-6-02

Objet : Ensemble de la crémaillère et pignon

Modèles concernés et NIV :

Véhicules Prowler XT 2008 qui ont été expédiés aux concessionnaires avant le 7 juin 2007 et qui sont dans la gamme de NIV de 4UF08MPV28T301423 à 4UF08MPV28T301910.

Condition:

Des composants internes dans l'ensemble de la crémaillère et pignon peuvent avoir été incorrectement installés. Si cette condition existe une perte de direction soudaine peut se produire.

AVERTISSEMENT

Ne vendez pas, n'opérez pas ou ne permettez à qui que ce soit d'opérer un véhicule concerné jusqu'à ce que le travail de révision nécessaire ait été complété. Une perte de direction peut avoir comme conséquence des blessures personnelles ou la mort.

Solution:

Retirez l'ensemble de la crémaillère et pignon actuel et retournez-le à Arctic Cat. Arctic Cat enverra un nombre correspondant de rechanges de l'ensemble de la crémaillère et pignon chaque concessionnaire qui a reçu une livraison de véhicules concernés. Voyez les instructions pour le démontage et l'installation de l'ensemble de la crémaillère et pignon inclut dans ce bulletin.

Pièces:

L'ensemble de la crémaillère et pignon (n/p 0405-246), ainsi que les instructions seront directement expédiés à tous les concessionnaires en question. Les pièces de rechange ne seront envoyées qu'aux concessionnaires qui ont reçu des véhicules concernés. Votre compte de pièces de concessionnaire sera facturé et ensuite crédité lors de la réception du formulaire de demande de réclamation de garantie et le retour de l'ensemble crémaillère et pignon actuel. Retournez seulement l'ensemble de la crémaillère et pignon à Arctic Cat. Ne retournez pas le côté gauche et le côté droit des extrémités de la barre d'accouplement.

■ **REMARQUE :** Ne passez pas de commande pour les pièces de rechange. Les pièces de rechange ainsi que les instructions sont envoyés à tous les concessionnaires concernés dès le lundi 18 juin.

Garantie :

Une allocation de main-d'oeuvre de 0,6 h sera payée pour chaque véhicule concerné pour le démontage et l'installation de l'ensemble de la crémaillère et pignon.

■ **REMARQUE :** Veuillez vous rappeler que lorsque vous soumettez une réclamation, de vous assurer d'inscrire le millage actuel de chaque véhicule concerné. De sorte que Arctic Cat traite avec précision vos réclamations de garantie, une inscription exacte sur les réclamations de garantie sur le millage des véhicules est important.

ATTENTION

Pour s'assurer que le travail de révision nécessaire soit effectué rapidement et que ce problème peut être résolu, Arctic Cat demande que tout travail de révision soit complété avant le 19 juin 2008. Toutes réclamations de garantie directement en rapport à ce problème ne seront plus acceptées sans préautorisation après le 19 juin 2008.

